

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024

Déléguée
interjurassienne
à la jeunesse

SOMMAIRE

Introduction	2
Généralités	3
En bref	4
Missions	5
Canton de Berne	5
Conseil du Jura bernois	5
Canton du Jura	6
Objectifs & réalisations	8
Canton de Berne	8
Conseil du Jura bernois	13
Canton du Jura	14
Conclusion & perspectives	18

INTRODUCTION

Des politiques de la jeunesse qui se renforcent

Delémont et La Neuveville, le 30 avril 2025

L'année 2024 a été marquée par de nombreux défis et opportunités dans le domaine des politiques de jeunesse au sein de l'espace interjurassien. Ma mission de déléguée interjurassienne à la jeunesse a consisté à renforcer la coordination des actions en faveur des jeunes, à favoriser leur participation active à la vie sociale et politique, ainsi qu'à promouvoir des projets répondant à leurs envies ou besoins.

Ce rapport d'activité présente les principales actions menées au cours de l'année 2024, en mettant en avant les collaborations avec les différentes et différents partenaires, actrices et acteurs institutionnels ou associatifs et les jeunes elles et eux-mêmes. Il met en lumière les avancées réalisées, notamment en matière de participation citoyenne et de soutien aux initiatives d'amélioration des politiques de la jeunesse au niveau local. Organisés par objectif, certains éléments sont mentionnés à plusieurs endroits de ce rapport.

Parmi les actions menées, on peut, par exemple, citer les deux visites au Grand Conseil à Berne qui ont été organisées afin d'intéresser et de familiariser les jeunes au fonctionnement des institutions démocratiques. Parallèlement, une formation destinée aux communes a été proposée dans

le cadre du label "commune en santé", coordonné par la Fondation O2, afin de soutenir ces dernières dans le développement de leurs politiques en faveur de la jeunesse.

Dans le but d'assurer un ancrage durable des démarches entreprises et ayant rencontré un certain succès, les visites au Grand Conseil bernois et l'offre de formation aux communes devraient être reconduites en 2025.

Aussi, en 2024, l'âge maximal pour bénéficier du soutien financier du Conseil du Jura bernois pour des projets jeunesse a été relevé à 25 ans ; ce qui est une véritable avancée en matière de politique de la jeunesse au niveau régional.

La jeunesse en général fait face à des enjeux multiples, allant de l'insertion socioprofessionnelle à la santé mentale, en passant par la sensibilisation à la citoyenneté, à l'accès aux loisirs et à la culture. Les initiatives développées en 2024 ont ainsi visé à répondre à ces défis en s'appuyant sur une approche concertée.

Ce document constitue à la fois un bilan des principales actions entreprises et une base de réflexion pour les orientations futures. Il témoigne de l'engagement constant en faveur d'une politique de la jeunesse dynamique et adaptée aux réalités du terrain.

Samantha Ramos

DÉLÉGUÉE INTERJURASSIENNE À LA JEUNESSE

GÉNÉRALITÉS

Inéluctablement, les politiques de la jeunesse sont transversales. Elles concernent autant des aspects de santé, d'accès à l'emploi, de formation, loisirs, culture, sport, justice, protection, d'environnement, de mobilité, de participation citoyenne, que de thématiques telles que la lutte contre les inégalités et l'inclusion sociale.

La fonction de déléguée interjurassienne à la jeunesse, en plus de s'inscrire dans un domaine transversal, se situe, de par son aspect intercantonal, à l'intersection de bases légales distinctes et de niveaux de compétences variés et rattachés à un certain nombre de liens hiérarchiques et organisationnels. Que ce soit par les réflexions stratégiques liées aux politiques de la jeunesse, l'émission de recommandations, le travail de mise en réseau, les actions de terrain, l'accompagnement de jeunes et le travail administratif, les tâches confiées à la déléguée interjurassienne se caractérisent par une extrême diversité qui permet une grande flexibilité dans les sphères d'action.

Toutefois, cette complexité, en plus de favoriser un risque de dispersion dans les missions, peut entraîner une difficulté pour les partenaires à identifier clairement les champs de compétence de la déléguée interjurassienne à la jeunesse selon qu'elle oeuvre en faveur du Canton du Jura ou du Conseil du Jura bernois. Cette confusion génère parfois des attentes irréalistes, dépassant les possibilités d'intervention de la déléguée. Sa capacité à répondre pleinement aux sollicitations des partenaires est alors limitée et peut être source de frustrations et d'incompréhension.

Suite à ces constats, une clarification de la fonction est apparue nécessaire. Le Service jurassien de l'action sociale, la Secrétaire générale et un représentant de la Commission Institutions et Jeunesse du Conseil du Jura bernois ont rediscuté du cahier des charges et procédé à une réévaluation de la fonction. Dès le 1er janvier 2025, la déléguée interjurassienne à la jeunesse occupe donc la fonction de collaboratrice scientifique.

Ce travail de clarification du poste de délégué-e interjurassien-ne à la jeunesse a permis de bien identifier le périmètre des actions attendues. Ainsi, la déléguée sera positionnée comme une véritable personne ressource à disposition des actrices et acteurs de la politique de la jeunesse dans le Canton du Jura ainsi que dans le Jura bernois. Le rôle stratégique prime désormais sur les actions de terrain, déjà portées par les partenaires spécialistes.

La coordination des prestations en faveur de la jeunesse permet de s'assurer de leur maintien tout en évitant les doublons. Le travail de mise en réseau doit pouvoir renforcer la connaissance des différentes prestations existantes autant auprès des professionnelles et professionnels, des parents, des enfants et des jeunes que des bénévoles ou actrices et acteurs politiques. Assurer une offre de formation continue pour les animatrices et animateurs jeunesse est également un point central de la fonction de déléguée interjurassienne à la jeunesse. Relayer les constats du terrain au niveau politique et communiquer les arbitrages politiques aux personnes concernées sont également des éléments majeurs du métier.

EN BREF

Un bassin total de population de plus de 127'000 personnes dont environ 30% ont moins de 25 ans.

Prix de la Jeunesse d'une valeur de CHF 5'000.-

Une plateforme interjurassienne d'information pour la jeunesse et les actrices et acteurs jeunesse : Oxyjeunes.ch

Soutien de la formation continue

Visites au Grand Conseil

JURA
Fonction cantonale à 50%
50 communes
Un bureau à Delémont

Cyber-parlement de la jeunesse en ligne

Commission cantonale technique

Fondation pour la Jeunesse du Jura bernois

Conseils à la population

BERNE
Fonction régionale à 40%
38 communes
Un bureau à La Neuveville

Association de promotion de l'animation de jeunesse PROPAJ

Recommandations de bonnes pratiques

Un réseau régional, cantonal, interjurassien, intercantonal, national et transfrontalier

Soutien aux communes

Label "commune en santé"

Brochures EASYVOTE

Commission régionale politique

Subventionnement de projets

MISSIONS

Canton de Berne

Les missions de la déléguée interjurassienne à la jeunesse requises par le Canton de Berne ont été établies comme suit :

- Initiation et aide au développement de projets communaux, régionaux et suprarégionaux ciblant l'encouragement et la participation des jeunes ;
- Conseil aux communes et aux structures d'animation de jeunesse en ce qui concerne l'introduction ou le développement de l'animation de jeunesse et la mise en oeuvre de l'ordonnance cantonale sur les programmes de soutien à l'enfance, à la jeunesse et à la famille (OEJF) ;
- Mise en réseau et développement de l'animation de jeunesse ;
- Information au public sur les effets visés et les activités menées dans le domaine de l'animation de jeunesse.

Conseil du Jura bernois

La mission de la déléguée est également de répondre aux objectifs de législature du Conseil du Jura bernois relatifs à la politique de la jeunesse pour la période 2022-2026 :

- Développement et mise en oeuvre d'une stratégie jeunesse pour le Jura bernois ;
- Développement et mise en oeuvre du projet de Cyberparlement ;
- Développement d'actions en faveur des communes du Jura bernois ;
- Gestion et suivi des demandes de subvention déposées en faveur de la jeunesse ;
- Encouragement de l'accès à la culture pour les jeunes.

Canton du Jura

La mission de la déléguée interjurassienne à la jeunesse s'inscrit dans le cadre de la loi cantonale sur la politique de la jeunesse (RSJU 853.21) qui met en évidence les points centraux suivants :

- Sensibilisation et information au public, spécialement à la jeunesse, en matière de droits des enfants ;
- Sensibilisation et information aux jeunes en matière de droits politiques ;
- Relais des besoins de la jeunesse ;
- Conseil et orientation de la jeunesse, des parents ou d'autres adultes sur des questions relatives à la jeunesse ;
- Organisation de débats, de séminaires ou d'autres manifestations concernant la jeunesse ;

Exécution des tâches que lui confie le Département de l'intérieur

Plus précisément, il est demandé à la déléguée de s'assurer de la mise en oeuvre des actions suivantes :

- Identification des besoins des jeunes, la définition d'objectifs clairs et la mise en place de moyens susceptibles de promouvoir une politique de la jeunesse ;
- Encouragement des activités sortant du cadre scolaire, en veillant à favoriser la responsabilité, la socialisation, l'autonomie et le bien-être de la jeunesse ;
- Promotion du dialogue entre la jeunesse et les collectivités publiques ;
- Coordination entre les activités des différents organismes de jeunesse ou s'occupant de la jeunesse ;
- Organisation de mesures et programmes de sensibilisation et de formation à l'intention des personnes s'occupant de la jeunesse ;
- Information à la population sur les organismes publics et privés qui sont actifs dans le domaine de la jeunesse et fournissent des mesures d'aide.

Tous ces éléments s'inscrivent dans les trois axes de la stratégie cantonale jurassienne de la politique de la jeunesse, à savoir :

- **Réflexe jeunes**

- **Promotion:** renforcement des conditions-cadres qui permettent aux jeunes de se développer de manière autonome et responsable, par exemple en adoptant des mesures visant à mettre en lumière leurs projets, à faciliter l'accès aux prestations existantes ou à garantir un accès équitable à l'éducation formelle ou informelle, à la formation, à la culture et au sport.
- **Encouragement:** soutien aux jeunes à travers des aides financières, des conseils ou des dispositifs spécifiques destinés à faciliter leur intégration sociale et professionnelle, par exemple dans le soutien de projets.
- **Participation:** implication des jeunes dans les processus de décision qui les concernent, par exemple en renforçant les compétences civiques des jeunes et en leur donnant les moyens de s'exprimer sur des décisions qui les regardent et d'influencer les politiques publiques qui les concernent.

- **Soutien aux activités de jeunesse**

- **Coordination:** orienter les activités des actrices et acteurs oeuvrant pour la jeunesse afin d'assurer une cohésion des actions entreprises et assurer la formation continue.
- **Soutien aux activités des organismes s'occupant de la jeunesse:** conseiller, favoriser les échanges et proposer un programme de formation continue.

- **Prévention**

- **Promotion du bien-être physique et psychique de la jeunesse:** actions mises en place pour éviter les situations de vulnérabilité et les risques sociaux tels que la délinquance, la consommation de substances psychoactives ou le décrochage scolaire.

OBJECTIFS & RÉALISATIONS

Canton de Berne

INITIATION ET AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS COMMUNAUX, RÉGIONAUX ET SUPRARÉGIONAUX CIBLANT L'ENCOURAGEMENT ET LA PARTICIPATION DES JEUNES

La déléguée aide les communes à mettre en place des projets qui servent à améliorer les compétences des jeunes et leur participation aux décisions qui les concernent

- **Easyvote**

Depuis 2021, la brochure de vulgarisation des scrutins politiques fédéraux et cantonaux "easyvote" est proposée gratuitement aux citoyennes et citoyens de 18 ans des communes partenaires. En 2024, 36 des 38 communes ont bénéficié de cette offre du Conseil du Jura bernois qui est désormais devenue un incontournable de la politique de la jeunesse régionale visant à encourager la participation civique des jeunes. Vu le succès rencontré, l'offre sera vraisemblablement à nouveau proposée aux communes en 2025.

- **Cyber-parlement**

Dernière ligne droite pour le projet de cyber-parlement: l'année 2024 a permis la finalisation d'un document pédagogique, par Philippe Herter, spécialiste en didactique, en vue de l'utilisation du cyber-parlement. La poursuite du développement technique de la plateforme par le ceff INDUSTRIE a été au centre des priorités. Plusieurs outils de communication ont été créés par Le Manoir puis publiés. On peut, par exemple, citer les trois vidéos capsules "shorts" de promotion spécialement pensées pour les réseaux sociaux et pour toucher un public jeune et local.

Début novembre, une action de promotion a été menée par le Conseil du Jura bernois auprès des centres de jeunesse partenaires afin de favoriser l'utilisation de la plateforme et d'y encourager le développement de projets par les jeunes. Ce soutien financier facilité, exceptionnel et limité dans le temps a notamment permis d'encourager quatre projets de jeunes émergeant de la plateforme: un camps de ski (Action Jeunesse Régionale, Tramelan et Malleray), un projet de prévention dans le domaine de la sexualité (Service de la Jeunesse et des Actions Communautaires, Moutier), un studio d'enregistrement (Centre Animation Jeunesse, La Neuveville) et une sortie entre filles et sans écrans (Centre Animation Jeunesse, La Neuveville et Service de la Jeunesse et des Actions Communautaires, Moutier). Le montant total de l'aide financière promise pour ces quatre projets se monte à près de 16'000 francs. Ces subventions seront versées en 2025.

Le soutien financier de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) au projet de cyber-parlement se terminant à fin janvier 2025, le Conseil du Jura bernois devra se positionner sur la façon d'assurer sa pérennité.

- **Visites au Grand Conseil bernois**

Après le succès de la visite au Grand Conseil bernois du 4 juin, parfaitement orchestrée par le secrétariat du Conseil du Jura bernois, une seconde a eu lieu le 27 novembre. Les flyers promotionnels, réalisés par l'entreprise Thimoo à Prêles, ont contribué à une identité visuelle reconnaissable pour ces visites à Berne, appelées à devenir régulières. Des membres du Conseil du Jura bernois ont accompagné les groupes et les centres de jeunesse ont été invités à participer à l'organisation. Les trajets se sont faits en car tout confort avec l'entreprise Pagliari, avec des départs de Sonceboz et de Bienne pour faciliter l'accès au plus grand nombre. Une visite de la vieille ville a précédé l'observation de la session dans la salle du Grand Conseil, captivant les jeunes visiteurs, malgré des échanges non francophones. À chaque sortie, des membres volontaires de la députation francophone ont répondu aux questions préparées par les participantes et participants. En amont, la déléguée à la jeunesse a présenté le fonctionnement des institutions politiques suisses pour contextualiser les échanges. La présence des professionnels des centres de jeunesse partenaires a assuré un accompagnement socioculturel et une collation soignée a été servie.

- **Fondation pour la Jeunesse du Jura bernois**

Les subventions attribuées par le conseil de la Fondation pour la Jeunesse du Jura bernois, auquel participe la déléguée, permettent à des projets d'actrices et acteurs jeunesse, ou directement de jeunes, d'émerger ; ce qui encourage la participation des jeunes et promeut leur capacité d'agir.

- **Octroi de subventions aux projets jeunesse**

Un fonds alimenté par les communes permet à la déléguée à la jeunesse, avec l'accord de la Commission Institutions et Jeunesse et du Plénum du Conseil du Jura bernois, de soutenir financièrement des projets de jeunes, des centres de jeunesse, d'autres organisations oeuvrant en faveur de la jeunesse ou encore des communes. Les directives d'octroi de subventions aux projets jeunesse ont d'ailleurs été revues en automne 2024 sur la recommandation de la déléguée, permettant ainsi de soutenir des projets par et pour des jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans (au lieu de 20 ans jusqu'alors). Ce changement permet de s'aligner notamment sur les bonnes pratiques romandes et de certaines communes bernoises.

Projets soutenus par le fonds de la déléguée à la jeunesse en 2024:

Quartier des enfants - SeJAC, Moutier : CHF 2'000.00

Journée sportive - SeJAC, Moutier : CHF 300.00

Iminfo - EJE, Saint-Imier : CHF 400.00

Projet filles - SeJAC, Moutier : CHF 780.00

Midnight District La Neuveville-Plateau de Diesse - Fondation IdéeSport, Lausanne : CHF 1'275.00

LudoTchek - Ludothèque, Moutier : CHF 910.00

Défilé de mode - RJC1, Saint-Imier : CHF 100.00

1ère édition du festival de musique - Festivall, Saint-Imier : CHF 5'000.00

Spectacle Confidanse - La Maison de la danse, Moutier : CHF 1'000.00

Animations pour enfants et jeunes - Carnaval des Enfants, Moutier : CHF 750.00

Défilé de mode - RJC2, Saint-Imier: CHF 3'000.00

CAJU - JUBACA - scouts interjurassiens, Jura et Jura bernois : 2'500.-

Total des subventions octroyées en 2024 : CHF 18'015.-

CONSEIL AUX COMMUNES ET AUX STRUCTURES D'ANIMATION DE JEUNESSE EN CE QUI CONCERNE L'INTRODUCTION OU LE DÉVELOPPEMENT DE L'ANIMATION DE JEUNESSE ET LA MISE EN OEUVRE DE L'ORDONNANCE SUR LES PROGRAMMES DE SOUTIEN À L'ENFANCE, À LA JEUNESSE ET À LA FAMILLE (OEJF)

La déléguée informe et donne des conseils pour la mise en oeuvre de l'OEJF et l'introduction ou le développement de l'animation de jeunesse

- **Communication aux communes francophones du Jura bernois**

Les communications de l'année 2024 auprès des communes ont concerné les **actions menées dans le cadre de la politique de la jeunesse régionale**: les visites au Grand Conseil, l'offre Easyvote, le sondage sur leurs besoins en termes de politique jeunesse (en collaboration avec Jb.B) et l'envoi du rapport d'activité annuel. L'offre de **formation sur le développement de la politique jeunesse au niveau communal** proposée par la déléguée interjurassienne à la jeunesse a également été relayée par la **Fondation O2** aux communes du Jura bernois labellisées "commune en santé". Cette rencontre a également permis la distribution de la version "papier" du **guide pour le développement de la politique de l'enfance et de la jeunesse au niveau communal** réalisé par la Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW) et qui avait déjà été envoyé par le Canton de Berne aux communes bernoises. La déléguée siège aux comités de **labellisation de « commune en santé »** du Jura bernois et du Canton du Jura, lui offrant ainsi l'opportunité de soutenir l'évolution et l'amélioration continue des politiques locales en faveur de l'enfance et de la jeunesse grâce à l'émission de recommandations. La labellisation « commune en santé » favorise la mise en place de mesures de promotion de la santé, au sens large, au sein des communes. En plus de se tenir à la disposition des communes pour les sollicitations de conseil en lien avec la politique de la jeunesse, la déléguée participe à un groupe de travail avec l'**association Jura bernois.Bienne** (Jb.B) qui devrait déboucher sur l'identification des besoins des communes en matière de politique de la jeunesse. Cette collaboration vise à développer la politique de la jeunesse au niveau régional, par exemple, en créant une commission de la jeunesse. Les rencontres avec l'association Jb.B ont permis la réalisation d'un **sondage** auprès de toutes les communes francophones du Canton de Berne. Jb.B analysera les résultats de cette enquête puis, en collaboration avec la nouvelle directrice de l'institution, nous discuterons des actions à entreprendre pour répondre au mieux aux besoins identifiés.

- **Information régulière aux structures d'animation jeunesse**

Grâce aux tours de tables lors des rencontres PROPAJ (association de promotion pour l'animation jeunesse dans le Jura et le Jura bernois), la déléguée à la jeunesse peut communiquer les actualités concernant l'animation de jeunesse aux centres de jeunesse. Une communication sera faite par les responsables de la déléguée à la jeunesse lors de l'assemblée générale de PROPAJ en mars 2025 afin de clarifier les périmètres de sa fonction.

La déléguée évalue les besoins de formation des professionnelles et professionnels et les prend en compte

- **Formation sur le concept de participation**

Une formation sur la participation a été sollicitée par les professionnelles et professionnels des centres de jeunesse. Aussi, dans le cadre du groupe de travail "formation" de PROPAJ, la déléguée a co-organisé une journée de formation sur la participation. Cette formation a eu lieu le 8 octobre au Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan. La formation a été dispensée par **Joëlle Luisier**, Maître d'enseignement à la Haute Ecole de Travail Social à Lausanne (HETSL). La formation était destinée aux professionnelles et professionnels des centres d'animation jeunesse du Jura et du Jura bernois. Un problème de coordination et de communication de dernière minute au sein de l'association PROPAJ semble avoir freiné le nombre d'inscriptions à cette journée puisque seules 5 personnes ont bénéficié de l'offre de formation. Dès lors, il se pourrait qu'elle soit reconduite prochainement.

MISE EN RÉSEAU ET DÉVELOPPEMENT DE L'ANIMATION DE JEUNESSE

La déléguée soutient le canton dans l'élaboration, la concrétisation et la standardisation des directives à respecter pour la mise sur pied de prestations d'animation de jeunesse

- **Collaboration avec l'administration cantonale**

Les contacts directs avec l'administration cantonale bernoise sont relativement ponctuels et se limitent généralement aux impératifs liés au contrat de prestation entre le Canton de Berne et le Conseil du Jura bernois.

La déléguée développe le travail en réseau au plan régional (communes et structures d'animation de jeunesse, association des communes du Jura bernois), cantonal (association Verband offene Kinder- und Jugendarbeit (VOJA) et national (Association faitière suisse pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert (AFAJ)

- **Réseau régional**

En prenant part de manière régulière aux échanges du réseau interjurassien de promotion pour l'animation jeunesse (**PROPAJ**) ainsi qu'au groupe de réseautage en lien avec la prévention **Fêtons futé**, coordonné par **Santé bernoise**, la déléguée entretient ses liens professionnels et reste informée des évolutions et enjeux liés à la jeunesse dans la région, en collaborant avec des experts issus de divers secteurs. Lorsqu'elle le peut, elle facilite également la mise en réseau de certaines actrices et acteurs du terrain.

Contactée par l'action éducative en milieu ouvert du Jura bernois (AEMO-JB), la déléguée à la jeunesse a également coordonné une rencontre entre les professionnelles et professionnels des centres de jeunesse et celles et ceux de l'**AEMO-JB** pour début 2025. Le but étant de mieux faire connaître les offres des uns et des autres ainsi que d'évaluer les éventuels besoins/manques en prestations, notamment pour les jeunes adultes et les care leavers (jeunes qui doivent quitter une institution d'accueil).

Le lien avec les communes se fait principalement à travers les communications régulières décrites sous le point "Communications aux communes francophones du Jura bernois" de la page précédente ou via l'association **Jb.B.**

- **Réseau cantonal et national**

La déléguée s'est rendue à Lyss le 30 octobre pour le 4ème rendez-vous à l'occasion des 25 ans de la **VOJA**. Cette rencontre consistait en la découverte d'une place de jeu récréative devant un bâtiment scolaire, aménagée selon les envies, besoins et recommandations des enfants concernés. Le résultat est particulièrement encourageant et permet de montrer en quoi l'aspect participatif des personnes concernées est pertinent. L'événement s'est terminé par une visite du centre de jeunesse en phase d'ouverture et une présentation plus formelle des enjeux de l'animation socioculturelle à Lyss et du travail de proximité réalisé auprès des jeunes.

Initiée par le SeJAC et soutenue par **Movetia**, une rencontre entre les animatrices et animateurs socioculturels du Jura bernois et du Canton du Tessin a eu lieu du 23 au 25 octobre. Le 25 octobre, la déléguée à la jeunesse a pris part à un atelier entre professionnelles et professionnels de l'animation jeunesse du Jura bernois et du Tessin à Péry. Les échanges sur les bonnes pratiques et les défis rencontrés ont été particulièrement enrichissants.

RELATIONS PUBLIQUES

La déléguée sensibilise et informe le public sur les effets visés et les activités menées dans le domaine de l'animation de jeunesse

- **Communication au grand public**

La déléguée à la jeunesse joue un rôle essentiel dans la diffusion d'informations et la promotion des actions en faveur de la jeunesse, notamment à travers la gestion de la plateforme interjurassienne **Oxyjeunes.ch**. En 2024, un travail conséquent a été réalisé pour garantir une actualisation régulière de cet outil, témoignant d'un engagement fort en faveur d'une communication accessible et dynamique. Toutefois, la gestion des réseaux sociaux (deux comptes **Facebook** et un compte **Instagram**) pourrait être améliorée. Les priorités actuelles ne permettent pas une tenue à jour régulière de ces comptes. Bien que ces outils soient cruciaux pour informer un large public, leur mise à jour plus fréquente nécessiterait des ressources supplémentaires afin d'optimiser leur impact et de mener un travail de communication régulière. Le 26 avril, un communiqué de presse jurassien a fait la promotion de la nouvelle version de la plateforme Oxyjeunes.ch qui faisait suite à l'enquête Jura Jeunes 4.0. Plusieurs nouveautés et fonctionnalités sont proposées sur ce site Internet en plus de la bourse aux petits jobs et des informations "jeunesse" triées par thématiques : un répertoire d'actrices et acteurs jeunesse du Jura et du Jura bernois, une bourse aux projets et un espace sondage permettant la consultation de la jeunesse. Suite à ce communiqué de presse, la déléguée à la jeunesse a été interviewée dans le cadre de l'émission **"On en parle" de la Radio Suisse Romande**: une réelle opportunité de valoriser cet outil innovant et unique en son genre.

La déléguée représente la partie francophone du canton de Berne au sein de la Conférence romande des déléguées et délégués à l'enfance et à la jeunesse (CRDEJ)

- **Membre de la Conférence romande des déléguées et délégués à l'enfance et à la jeunesse (CRDEJ)**

Par sa participation à la Conférence romande des déléguées et délégués à l'enfance et à la jeunesse, la déléguée assure une représentation du Jura bernois en ce qui concerne les bonnes pratiques et l'évolution de la politique de la jeunesse en Suisse romande. En 2024, la déléguée à la jeunesse s'est rendue à Crissier le 12 novembre pour une séance portant sur les thématiques de l'éducation à la citoyenneté. Elle a pu notamment faire part de ses bonnes pratiques, particulièrement dans le Jura bernois (Visite au Grand Conseil, discours pour les promotions civiques/citoyennes, tournoi de baby-foot, soirée pour ta commune, réflexe jeune, Cyber-parlement, brochure Easyvote). Parallèlement, les autres déléguées et délégués ont également fait part de leurs propres bonnes pratiques. On retiendra, par exemple, que la soirée des promotions civiques/citoyennes organisée par la Chancellerie d'Etat et la Ville de Genève est un réel événement d'une ampleur exceptionnelle et qui se tient dans le Bâtiment des Forces Motrices. Il a également été relevé que le contenu des leçons d'éducation à la citoyenneté dans les écoles est très variable et dépend fortement de l'enseignant-e et de sa sensibilité pour la thématique.

Conseil du Jura bernois

OBJECTIFS DE LÉGISLATURE POUR LA POLITIQUE DE LA JEUNESSE 2022-2026

Développement et mise en oeuvre d'une stratégie jeunesse pour le Jura bernois

Actuellement, la ligne stratégique de la politique de la jeunesse du Conseil du Jura bernois consiste en les actions ou outils suivants :

- Financement de projets par et pour les jeunes jusqu'à 25 ans ;
- Offre de la brochure Easyvote aux communes pour leurs citoyennes et citoyens de 18 ans ;
- Soutien et conseil aux communes en matière de politique de la jeunesse ;
- Visites au Grand Conseil bernois ;
- Plateforme d'information destinée aux jeunes et actrices et acteurs jeunesse: Oxyjeunes.ch ;
- Bourse aux projets ;
- Bourse aux petits jobs ;
- Espace de sondage pour la consultation des jeunes ;
- Site Internet de parlement de la jeunesse en ligne: cyber-parlement.ch ;
- Formation continue aux professionnelles et professionnels de l'animation de jeunesse des communes.

En collaboration avec l'association Jb.B, un sondage a été réalisé et diffusé auprès des communes afin d'identifier leurs besoins en matière de politique de la jeunesse. Les résultats de cette enquête seront analysés par Jb.B et une réflexion de fond sera menée afin d'établir la manière de développer et de mettre en oeuvre une stratégie de la politique jeunesse au niveau régional, qui s'inscrive dans celle établie par le Canton du Berne.

Développement et mise en oeuvre du projet de cyber-parlement

Le développement et la mise en oeuvre du cyber-parlement ont été réalisés. La plateforme est désormais utilisée par certains centres de jeunesse et une classe de secondaire I et a permis à 4 projets concrets d'émerger en décembre. Les fonctionnalités techniques continuent d'être développées et améliorées par le **ceff INDUSTRIE**. Le soutien financier du projet pilote de la part de l'**Office fédéral des assurances sociales (OFAS)** arrive à son terme à fin janvier 2025 et la chargée de projet sera alors libérée de ses fonctions. L'avenir de la plateforme, sa gestion et les ressources qui lui seront attribuées doivent être discutées au sein du Conseil du Jura bernois.

Développement d'actions en faveur des communes du Jura bernois

Pour répondre aux demandes de certaines communes ayant consulté leurs jeunes citoyennes et citoyens désireux de disposer d'un parlement de la jeunesse, le cyber-parlement a été développé. Ce dispositif vise à offrir un espace de participation intercommunal. Par ailleurs, des initiatives telles que l'offre **Easyvote** ou les visites au **Grand Conseil bernois** sont proposées afin de favoriser l'engagement citoyen des jeunes. La plateforme **Oxyjeunes.ch** joue un rôle central d'information en relayant les programmes pertinents et en proposant un espace sondage, une bourse aux jobs ainsi qu'une bourse aux projets. Enfin, les actions entreprises par les communes pour développer leur politique jeunesse sont soutenues par des **subventions** ou des **recommandations**.

Gestion et suivi des demandes de subvention déposées en faveur de la jeunesse

Les demandes de subvention sont systématiquement soumises à la **commission Institutions et Jeunesse** pour présentation. La déléguée est chargée d'instruire les différents dossiers afin de fournir aux membres de la commission les éléments utiles à leur prise de décision.

Encouragement de l'accès à la culture pour les jeunes

Par le **subventionnement de projets culturels** par et/ou pour les jeunes, le Conseil du Jura bernois favorise et encourage l'accès à la culture pour les jeunes. Le soutien du Festivall à Saint-Imier, des défilés de mode à Bienne et Berne ou des spectacles de la Maison de la Danse à Moutier en sont des exemples.

Canton du Jura

PROMOTION DE LA JEUNESSE

Élaboration d'un plan d'action pour la politique de la jeunesse et conception d'une stratégie de mise en oeuvre

En 2024, une stratégie de mise en œuvre de la politique jeunesse cantonale a été travaillée puis soumise au Département de l'intérieur, avec une priorisation des objectifs. Désormais, un plan d'action basé sur les constats et recommandations sera présenté chaque année à la Commission cantonale de coordination en charge du suivi de la politique de la jeunesse, dont les membres experts peuvent également faire remonter des besoins identifiés sur le terrain et proposer des ajustements. Une fois validé, la proposition de plan d'action sera soumise au Département de l'intérieur pour un arbitrage des priorités.

Révision de l'ordonnance sur la politique jeunesse et relance de la Commission cantonale

La nouvelle version de l'ordonnance sur la politique de la jeunesse est entrée en vigueur au 1er août 2024. La modification principale consiste en la composition de la Commission cantonale de coordination en charge du développement de la politique de la jeunesse. L'ajustement de cette ordonnance a permis de (re)nommer les membres la Commission cantonale de coordination en charge du suivi de la politique de la jeunesse qui a ainsi pu se réunir le 7 novembre à Strate-J à Delémont.

Développement de la politique jeunesse au niveau communal

Invitée par la Fondation O2, la déléguée interjurassienne à la jeunesse a dispensé une formation sur la politique de l'enfance et de la jeunesse aux communes jurassiennes et aux communes du Jura bernois labellisées « commune en santé ». À cette occasion, le guide réalisé par la FHNW a été distribué. Siégeant aux comités de labellisation « commune en santé » du Jura bernois et du canton du Jura, la déléguée soutient l'amélioration des politiques locales via ses recommandations. Ce label favorise des mesures, au niveau communal, de promotion de la santé et du bien-être. Une aide financière a été accordée à la Ville de Delémont pour développer sa politique jeunesse, ainsi qu'à Courtételle pour une sortie à Berne avec une douzaine de jeunes.

Prix Jeunesse

La 13^e édition du Prix Jeunesse Jura s'est tenue à Cinemont le vendredi 22 novembre, avec cinq projets en finale. Le prix a été remporté par la Jeunesse des Franches-Montagnes pour son initiative visant à réunir les sociétés de jeunesse du canton afin de renforcer la cohésion sociale. Le public a distingué Julie Milani pour son projet littéraire « Meret-Oppenheim », abordant l'enfance auprès d'un parent en souffrance psychique.

Les autres finalistes se sont démarqués par leur engagement artistique : Nomane, Maïssane et Leïla Crausaz ont proposé un cinéma en plein air à Porrentruy favorisant le partage ; Pauline Gueissaz a imaginé un parcours d'œuvres en extérieur sur des enjeux sociétaux et écologiques ; Auriane Locatelli a conçu une expérience immersive autour du viaduc de St-Ursanne, alliant images et sons pour valoriser le patrimoine.

Le jury était composé de Nathalie Barthoulot, ministre de l'Intérieur, Pauline Godat, présidente du Parlement, Francine Stettler, suppléante au Parlement, Anael Lovis, maire de la commune des Genevez et suppléant au Parlement, Marie-Luce Allimann, déléguée à la promotion culturelle. L'intermède musical a été assuré par le groupe Downtrack, composé de deux jeunes. Un apéritif minutieusement préparé par la Boulangerie du Moulin à Delémont a été servi à l'issue de la remise des prix.

Accueil de Moutier

Les travaux relatifs au transfert de Moutier, en particulier à l'offre de prestations extrascolaires proposées par le Service de la Jeunesse et des Actions communautaires (SeJAC) de Moutier, se sont poursuivis en 2024. Le traitement du dossier a été porté conjointement avec le Service cantonal de la santé publique ainsi que les chargées et chargés de projet pour l'accueil de Moutier.

Journée de la démocratie

Comme à l'accoutumée, la campagne de promotion de la journée internationale de la démocratie, réalisée par le Campus pour la démocratie, a été largement diffusée auprès des centres de jeunesse du Jura et du Jura bernois ainsi que sur Oxyjeunes.ch. Cette initiative visait à assurer la représentation de la région sur la carte interactive recensant les différentes actions mises en place à l'échelle nationale (<https://campusdemokratie.ch/fr/journee-de-la-democratie>).

Session fédérale des jeunes

Dans le but de soutenir et de valoriser l'engagement citoyen et civique de la jeunesse, le Canton du Jura a offert le financement de la participation des Jurassiennes et Jurassiens à la Session fédérale des jeunes qui s'est tenue du 7 au 10 novembre à Berne.

Groupe interpartis du Bureau de la déléguée à l'égalité entre femmes et hommes

En vue des élections cantonales et communales de l'automne 2025, le groupe interpartis, auquel participe la déléguée, a décidé d'encourager la participation des femmes en politique en diffusant des vidéos de promotion. La déléguée à la jeunesse a mis en contact le Bureau de la déléguée à l'égalité entre femmes et hommes et des jeunes jurassiennes et jurassiens susceptibles d'être à l'aise devant la caméra et pouvant encourager leurs pairs à s'engager en général dans la société ou en particulier en politique.

Journée internationale des droits de l'enfant

À l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre, la déléguée a relayé les différentes offres des partenaires (dont celle de Cinémont à Delémont) et encouragé la participation des centres de jeunesse en leur proposant de prendre en charge financièrement leur participation. Elle s'est également rendue à une table ronde organisée par Cinevital à Bienne, qui suivait le visionnage d'un film dénonçant la violence domestique.

Conférence pour la politique de l'enfance et de la jeunesse (CPEJ) et plateforme de promotion de l'enfance et de la jeunesse

La déléguée à la jeunesse a participé aux rencontres de la plateforme de promotion de l'enfance et de la jeunesse le 23 avril à la Maison des Cantons à Berne et de la CPEJ les 19 et 20 septembre à Morat. Ces rencontres permettent de se tenir informé des actualités dans le domaine de la jeunesse au niveau fédéral et intercantonal. Les bonnes pratiques de certains cantons sont mises en avant et des thématiques spécifiques sont discutées. En 2024, les thèmes centraux étaient la mise en oeuvre des droits de l'enfant et les avantages et inconvénients d'un système fédéraliste en matière d'application des droits de l'enfant.

Promotion de la plateforme Oxyjeunes.ch

En plus de la vidéo de promotion de la bourse aux projets d'Oxyjeunes.ch, un communiqué de presse a été diffusé le 26 avril par le canton, annonçant la nouvelle version de la plateforme Oxyjeunes.ch. Sa modernisation fait suite à l'enquête Jura Jeunes 4.0. Le site offre plusieurs fonctionnalités supplémentaires: un annuaire d'actrices et acteurs jeunesse du Jura et du Jura bernois, une bourse aux projets, ainsi qu'une section sondage permettant de consulter les jeunes. À la suite de ce communiqué de presse, la déléguée a pu faire la promotion de cet outil interjurassien lors de l'émission « On en parle » sur les ondes de la Radio Suisse Romande. Une

présentation de la plateforme a également été sollicitée par l'Association jurassienne d'accueil des Migrants (AJAM) ; la déléguée a donc présenté l'outil aux professionnelles et professionnels de l'institution lors d'une rencontre au Centre Saint-François à Delémont le 15 mai.

SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE JEUNESSE

Formation sur le concept de la participation - PROPAJ

Les professionnelles et professionnels des centres de jeunesse ont exprimé le besoin d'une formation sur la participation. En réponse, la déléguée à la jeunesse a co-organisé, dans le cadre du groupe de travail "formation" de l'association de promotion pour l'animation jeunesse dans le Jura et le Jura bernois (PROPAJ), une journée de formation dédiée à cette thématique. Celle-ci s'est tenue le 8 octobre au Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan et a été animée par Joëlle Luisier, maître d'enseignement à la Haute École de Travail Social de Lausanne (HETSL). Destinée aux professionnelles et professionnels des centres d'animation jeunesse du Jura et du Jura bernois, cette formation a toutefois souffert d'un problème de coordination et de communication au sein de l'association PROPAJ puisque le nombre d'inscriptions s'est limité à cinq personnes participantes. Une reconduction de cette formation pourrait donc être envisagée.

Guide de bonnes pratiques pour les colonies de vacances et les camps extrascolaires

Le guide de bonnes pratiques recensant des critères de qualité en vue de l'organisation de colonies de vacances et élaboré par les déléguées et délégués à la jeunesse cantonaux latins a été finalisé. Une communication de la Conférence latine de promotion et de protection de la jeunesse (CLPPJ) a eu lieu le 12 août et a été relayée par les cantons concernés. Le document est disponible sur la page dédiée de la déléguée à la jeunesse sur le site Internet du canton: www.jura.ch/jeunesse.

Projet pilote d'animation socioculturelle hors murs

Le projet d'animation itinérante de l'Espace Jeunes des Franches-Montagnes, soutenu par le Syndicat des communes des Franches-Montagnes ainsi que par de nombreux bailleurs de fonds, s'est vu refuser un soutien financier cantonal pour sa mise en oeuvre. Cette décision a été imposée par les mesures d'économie, quand bien même la pertinence du projet est reconnue.

Mobilité de la jeunesse et des acteurs jeunesse

La mobilité des professionnelles et professionnels de la jeunesse et des jeunes est encouragée, et les offres de Movetia sont régulièrement diffusées sur la plateforme interjurassienne Oxyjeunes.ch. Le 25 octobre, la déléguée à la jeunesse a participé à un atelier à Péry organisé par le SeJAC, réunissant des professionnel-le-s de l'animation jeunesse du Tessin et du Jura bernois. Ces échanges ont permis un partage enrichissant des bonnes pratiques ainsi qu'une réflexion commune sur les défis du secteur.

Subventionnement de projets

À l'occasion de ses 20 ans, l'Espace Jeunes des Franches-Montagnes a sollicité un soutien financier cantonal, qui lui a été accordé afin de proposer un programme spécial dont la création d'une vidéo de promotion qui revient sur l'historique du centre de jeunesse ainsi qu'une conférence sur la prise en charge des jeunes en souffrance psychique dans le Canton du Jura par la Docteure Christelle Stebler-Theytaz et à laquelle la déléguée à la jeunesse a participé.

Conférence du Rhin supérieur

La déléguée encourage les projets jeunesse transfrontaliers en participant au groupe d'expertes et d'experts jeunesse de la Conférence trinationale du Rhin supérieur. En 2024, le fonds était doté de EUR 20'000.-. Il passera à EUR 30'000.- en 2025.

Fondation pour la jeunesse suisse Général Guisan

En tant que membre du Conseil de la Fondation pour la jeunesse suisse Général Guisan, la déléguée participe par voie circulaire aux prises de décision concernant les subventions octroyées aux projets jeunesse. Pour la première fois, elle a pu assister à la réunion annuelle qui s'est tenue en présentiel à Berne le 9 décembre, ce qui n'avait pas été possible les années précédentes en raison soit du covid, soit de contraintes d'agenda.

PRÉVENTION

Santé Psy Ado Jura - Fondation O2

Pour la troisième année consécutive, la Fondation O2 a proposé un programme riche et varié portant sur la thématique de la santé mentale chez les adolescentes et adolescents: conférences et formations étaient au rendez-vous. La déléguée à la jeunesse, en plus de relayer cette offre sur Oxyjeunes.ch, a encouragé les centres de jeunesse à prendre part au programme de la Fondation O2 en relayant l'offre. Cette collaboration a débouché sur des recommandations de jeunes pour leurs pairs.

Semaine d'action contre le racisme

En collaboration avec le Bureau de l'intégration des étrangers et de la lutte contre le racisme, le programme spécial lié à la semaine d'action contre le racisme" a été relayée sur Oxyjeunes.ch et les partenaires ont été encouragés à y participer.

Faire connaître l'offre en matière de réinsertion socioprofessionnelle: rencontre entre la Fondation IPT et les centres de jeunesse

Après avoir été contactée par la Fondation IPT et suite au constat du terrain de la nécessité de mieux connaître l'offre en matière d'insertion socioprofessionnelle pour les jeunes, la déléguée à la jeunesse a coordonné une rencontre qui aura lieu au premier trimestre 2025. Ce rendez-vous sera proposé tant aux centres de jeunesse jurassiens qu'à ceux du canton de Berne et vise une collaboration régulière, par exemple, par des ateliers pratiques offerts aux jeunes afin qu'ils réalisent un CV ou une lettre de motivation de manière accompagnées d'une ou un spécialiste du domaine. Parallèlement, les professionnelles et professionnels des centres de jeunesse pourraient rediriger les jeunes vers les offres IPT selon les besoins. D'autres actrices et acteurs de l'insertion socioprofessionnelle pourraient, à l'avenir, également être contactés pour les faire rencontrer les centres de jeunesse et présenter leurs offres.

CONCLUSION & PERSPECTIVES

Les actions menées dans le cadre des politiques en faveur de la jeunesse ont permis de renforcer la qualité de la prise en charge, l'inclusion, l'autonomie et la participation des jeunes. Les dispositifs mis en place témoignent d'une volonté d'accompagner les jeunes dans leur parcours et de répondre à leurs besoins spécifiques. Toutefois, des défis persistent, notamment en matière d'égalité des chances: il conviendra donc de poursuivre les efforts engagés en consolidant les initiatives existantes et en les rendant accessibles à toutes et tous les jeunes du Canton du Jura et du Jura bernois.

En outre, les projets 2025 devraient s'inscrire dans une suite logique des actions entreprises en 2024 : l'offre de formation aux communes se verra pérennisée, peut-être par un renforcement général, dans le canton du Jura, de l'organisation d'événements à destination des actrices et acteurs jeunesse et sur des thématiques d'actualités du domaine de la jeunesse. Côté bernois, les visites au Grand Conseil et l'action Easyvote seront reconduites. Le cyber-parlement, quant à lui, fera l'objet d'un rapport final à l'OFAS à fin janvier 2025 et sa pérennisation sera discutée.

Les collaborations avec les partenaires, par exemple des secteurs de la prévention, de l'insertion socioprofessionnelle, de la promotion de la citoyenneté, devraient également continuer, ce qui est réjouissant et permettra un vrai impact sur le long terme.

Des travaux et réflexions ont été initiés dans le canton du Jura. Ils portent sur l'élaboration d'un plan d'action dans le domaine de la protection de l'enfance et de la jeunesse. La déléguée à la jeunesse suivra attentivement les travaux et veillera aux articulations en matière de politique de la jeunesse. Aussi, pouvoir compter sur l'expertise de la Commission cantonale jurassienne de coordination en charge du développement de la politique de la jeunesse est une réelle opportunité afin de toujours ajuster la stratégie de mise en oeuvre aux besoins effectifs du terrain. Le constat de l'augmentation des cas de rupture constitue un objet de préoccupation et un travail de réflexion en profondeur serait utile. Le plan d'action jurassien de mise en oeuvre de la politique de la jeunesse au niveau cantonal prévoit de traiter cette thématique.

Dans le Jura bernois, la suite de la collaboration avec Jb.B devrait permettre d'esquisser les lignes stratégiques d'une politique de la jeunesse régionale souhaitée par les communes.

Contact:

Déléguée interjurassienne à la jeunesse
Samantha Ramos
samantha.ramos@jura.ch

20, faubourg des Capucins
CH-2800 Delémont
+41 32 420 51 50

1, rue des Fossés
CH-2520 La Neuveville
+41 31 633 85 78

www.oxyjeunes.ch